



Mardi 12 avril 2016

Jeunesse : Lutter contre la pr  carit   de l'emploi et favoriser l'embauche en CDI

"La jeunesse est une priorit   du quinquennat. Nous avons annonc   la cr  ation d'un plan d'ensemble coh  rent et ambitieux en faveur de la jeunesse. Il repr  sente une mobilisation de moyens exceptionnels, repr  sentant un budget de 500 millions d'euros par an pour construire l'avenir." indique Luc BELOT.

Accompagner

***Am  liorer l'accompagnement des jeunes vers l'emploi** avec la cr  ation d'une Aide    la Recherche du Premier Emploi (ARPE) pour 126 000 jeunes, d'origine modeste, ayant obtenu leur dipl  me et rentrant sur le march   du travail.

***Renforcer le droit    la formation de tous les jeunes** par la revalorisation et la cr  ation de bourses pour les   tudiants.

Prot  ger

***Am  liorer la r  mun  ration et les droits des apprentis** avec la prise en charge par l'Etat d'une augmentation des salaires des jeunes de 16    20 ans en apprentissage au 1^{er} janvier 2017. Cette augmentation viendra prolonger l'action de la prime d'activit   qui compl  te les salaires de tous les jeunes actifs gagnant moins de 1 500 euros par mois, soit 400 000 personnes.

***Am  liorer l'acc  s des jeunes au logement et faciliter l'acc  s    la Couverture Maladie Universelle Compl  mentaire (CMU-C)** pour les jeunes en rupture avec leur famille.

« Ces mesures compl  tent le dispositif « embauche PME » dont nous avons enregistr   pr  s de 1400 recrutements dans le d  partement, en mars 2016 » se r  jouit le parlementaire de Maine-et-Loire et ajoute que cet engagement **« pour le d  veloppement des formations et l'accompagnement des jeunes sur le march   du travail est indispensable, tout en maintenant le n  cessaire dialogue avec les acteurs de la jeunesse sur l'ensemble du territoire. »**

Contact presse :

Fran  ois Benoiton

francois.benoiton@lucbelot.net

02 41 87 95 95

06 82 77 03 54